



Jean-Paul LECOQ

Député de Seine-Maritime

12, rue Michel Gautier

76600 LE HAVRE

Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr

Mme Françoise NYSSSEN

Ministre de la Culture

182 rue Saint-Honoré

75001 PARIS

Le Havre, le 26 septembre 2017

Objet : Projet de suppression des éditions locales de France 3 Télévision

Madame la Ministre,

J'ai pris connaissance avec stupéfaction du projet de la direction de France Télévisions de mettre un terme aux 22 éditions locales de ses journaux télévisés régionaux, pour des raisons visiblement liées aux contraintes d'économie assignées à l'audiovisuel public par votre ministère.

En réaction, je souhaite témoigner combien ces éditions locales quotidiennes concourent, non seulement à l'information au plus près des réalités vécues par nos concitoyens, mais, au-delà, participent à la vitalité, à l'attractivité et au dynamisme social, culturel, sportif et économique du pays, dans toute la force et la diversité de ses différents territoires et acteurs.

Une étude récente que la direction de France Télévisions refuse visiblement de rendre public démontrerait cet impact et l'attachement des téléspectateurs à ces éditions locales. Je souhaiterais par conséquent que vous usiez de votre autorité pour demander la publication de cette étude. Les téléspectateurs qui, par ailleurs, financent via la redevance, l'audiovisuel public ont le droit me semble-t-il d'accéder à cette information.

Le réseau de proximité et ses traductions audiovisuelles locales font la force de France 3 mais également sa raison d'être. Donner le signal d'un abandon des éditions locales serait particulièrement préjudiciable à l'audience et à l'image de cette chaîne en allant à contre sens de la volonté des téléspectateurs.

L'édition Baie de Seine diffuse par exemple chaque jour 7 minutes d'informations locales, en complément du journal régional de 22 minutes. Bien que l'équipe en place au Havre ne soit apparemment pas menacée par ce projet, en tout cas pas directement, nous savons pertinemment qu'en l'absence de l'impératif de créer un journal quotidien, elle ne disposerait plus à l'avenir des moyens actuellement dédiés par la chaîne, notamment en terme de nombre de journalistes et de techniciens. Il s'agit sans doute ici d'ailleurs du volet « économies » à réaliser.

../..

Or, ces journalistes, ces techniciens, par leur ancrage, par leur immersion dans la vie locale, par les contacts qu'ils nouent et, bien entendu, par leur savoir-faire sont précieux à la qualité, à l'originalité et à l'objectivité des sujets d'actualité traités dans ces éditions.

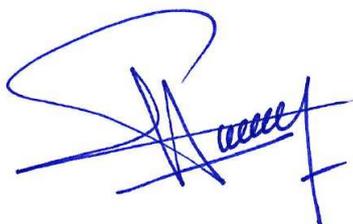
Il existe sans doute bien des pistes à explorer afin d'obtenir les moyens budgétaires nécessaires à la préservation, et même à l'expansion, du réseau d'information de l'audiovisuel public : la présence de la publicité en « prime time » sur France 3 autour notamment de séries à fortes audiences ou encore l'intégration de la chaîne sur les supports numériques en complément de la diffusion sur la TNT.

Mais pour se faire, commencer par sacrifier ce qui constitue incontestablement un atout et le fleuron de la chaîne à travers ses décrochages locaux représente un non sens.

Je vous demande par conséquent, madame la ministre, de tout mettre en œuvre pour obtenir l'abandon de ce mauvais projet.

Dans l'attente de votre réponse,

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de mes respectueuses salutations.



Jean-Paul LECOQ

Contacts utiles :

- jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr
Permanence parlementaire : 12 rue Michel Gautier 76600 Le Havre
Ligne téléphonique provisoire : 02.35.53.10.66
- Assistant parlementaire en circonscription : Sébastien GIARD
sebastien.giard@clb-an.fr
Téléphone : 06.81.33.71.81